REGLES DE SECURITE

La pratique du tir à l'arc demande de la discipline, de l'attention, et une bonne connaissance de la sécurité.
Tout archer, quelque soit son ancienneté, doit prendre en compte que l'arc est une arme dangereuse.
Chaque pratiquant devra connaître et appliquer les règles suivantes, bases de sécurité sur le pas de tir.

MATERIEL

- **Utiliser des flèches en bon état, encoches serrées, pointes collées, plumes correctes.**
- **Vérifier le montage de l'arc, le montage et l'état correct des branches, poignée et corde en bon état.**
- **Tirer avec une puissance d'arc adaptée.**
- **Utiliser les accessoires de protection (protège-bras, palette, dragonne, plastron).**

PAS DE TIR

- **Alignement des tireurs sur une même ligne de tir.**
- **Respecter les consignes des trois zones même si celles-ci ne sont pas tracées**
 - **Zone1 : archer sans arc (posé sur support ou repose arc) avec flèches dans le carquois**
 - **Zone2 : archer avec arc et flèches dans le carquois**
 - **Zone3 : archer avec armement de l'arc, et flèche hors du caquois, seulement sur la ligne du pas de tir.**
- **Armement de l'arc uniquement en direction des cibles.**
- **Interdiction formelle de viser quelqu'un avec ou sans flèche.**
- **A la fin du tir, se retirer du pas de tir à reculons, en silence et discrètement.**
- **Ne jamais passer devant une ligne de tir.**
- **Interdiction de ramasser une flèche tombée de l'arc sur le pas de tir, avant la fin des tirs.**

EN CIBLE

- **Interdiction de courir pour aller chercher les flèches.**
- **Ne jamais se tenir face aux flèches en cible pendant l'extraction de celles-ci.**
- **Un seul archer retire ses flèches en cible, les autres restent à une distance de sécurité de 2 mètres minimum et attendent leur tour.**
- **Les feuilles de marque seront déposées au sol à 3 mètres devant la cible.**